

### Coopérer dans LEADER : de la première rencontre à la co-construction du projet de coopération (Niveau 3)

#### Une session pour quoi ?

La mise en œuvre de projets de coopération entre territoires est l'un des principes fondamentaux de LEADER. Une fois la première rencontre réalisée, il s'agit d'organiser, d'officialiser, de donner vie au partenariat mais aussi de piloter le projet de coopération.

Comment assurer le bon déroulement du projet de coopération LEADER, que le GAL soit porteur ou non du projet ?

#### Une session pour qui ?

- Vous êtes agent de développement et/ou gestionnaire LEADER
- Vous êtes membre de comité de programmation et/ou membre d'un groupe de travail coopération LEADER

#### Objectifs

A l'issue de la session, chaque participant sera en mesure d'assurer et de suivre le bon déroulement d'un projet de coopération sur la durée.

#### Au programme

- Réaliser l'état des lieux sur l'avancement des projets de coopération mis en place par les participants : échanges de pratiques et levée d'éventuels blocages
- Officialiser le projet : l'accord de coopération
- Organiser l'après première rencontre avec les partenaires : les étapes, méthodes et outils à mettre en place
- Piloter le projet dans le cadre d'une mission d'appui à un projet de coopération : spécificités et points de vigilance

#### Qui intervient ?

- Animation et intervention : Marine Rouchouse, chargée de mission Europe et développement rural, Cap Rural
- Intervention : Région Auvergne-Rhône-Alpes

#### A propos

Cette session fait suite à la session du 15 février 2018 « Coopérer dans LEADER : amorcer les dynamiques de coopération (Niveau 1) » et à l'atelier du 3<sup>e</sup> forum LEADER du 4 juillet 2018 « Coopérer dans LEADER : amorcer les dynamiques de coopération et réussir la première rencontre avec les partenaires ».

Il n'est pas nécessaire d'avoir participé à cette session et à cet atelier pour suivre la session de formation « Coopérer dans LEADER : de la première rencontre à la co-construction du projet de coopération (Niveau 3) ».

#### En pratique

- Le **15 novembre 2018 de 10h à 12h**, en **webconférence**
- 12 participants – inscription **avant le 8 novembre 2018**
- Participation soumise à la cotisation annuelle à Cap Rural ([bulletin de cotisation](#))
- Contact : Marine Rouchouse, chargée de mission Europe et développement rural, Cap Rural, 04 72 49 76 / 06 77 83 12 76, [europa.devrural@caprural.org](mailto:europa.devrural@caprural.org)